

**Termes de référence**

**Spécialiste en développement communautaire participatif – Fertilité des sols**

**Informations sur la mission récapitulative**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du projet :** | Soil Values  |
| **Nom de la mission :** | Consultant.e spécialiste du développement communautaire participatif |
| **Date de lancement de l’appel d’offre** | 19 septembre 2025 |
| **Date limite de soumission des propositions** | 29 septembre 2025 |
| **Date de début :** | 13 octobre 2025 |
| **Durée** | 3 mois, renouvelable en fonction des performances et du financement |
| **Type de contrat :** | Conseil (national) |
| **Durée (estimée) :** | Jusqu'à 60 jours ouvrables sur 3 mois |
| **Lieu d'affectation :** | Bamako, avec des voyages fréquents dans les bassins versants ou régions d’intervention du programme Soil Values |
| **Rapports à:** | Le/la consultant.e sera rattaché au responsable pays sur le terrain (Field Lead) et travaillera en étroite collaboration avec l'équipe d'experts GESI et de l'unité de gestion de projet. |

 **SNV**

SNV est un partenaire de développement mondial, profondément ancré dans les pays où nous intervenons. Nous sommes animés par la vision d'un monde meilleur où, dans chaque société, chacun vit dans la dignité et bénéficie des mêmes chances de s'épanouir durablement. Pour concrétiser cette vision, des transformations sont nécessaires dans les systèmes vitaux de l'agroalimentaire, de l'énergie et de l'eau. SNV contribue en renforçant les capacités et en favorisant les partenariats dans ces secteurs. Nous contribuons à consolider les institutions et une gouvernance efficace, à réduire les inégalités entre les sexes et les obstacles à l'inclusion sociale, et à faciliter l'adaptation et l'atténuation des crises climatiques et de la biodiversité. Fort de 60 ans d'expérience, nous soutenons nos partenaires grâce à notre expertise technique et organisationnelle, ainsi qu'à notre rigueur méthodologique. Nous intervenons dans plus de 20 pays d'Afrique et d'Asie avec une équipe d'environ 1 600 collaborateurs. En nous adaptant et en adaptant nos approches à ces différents contextes, nous pouvons avoir un impact à grande échelle, contribuant ainsi à une vie plus équitable pour tous.

**I. Contexte général du projet**

Le gouvernement néerlandais s'engage à améliorer la sécurité alimentaire et la gestion durable de la fertilité des sols dans le cadre du développement international, conformément à sa politique de développement durable. La Direction générale néerlandaise de la coopération internationale (DGIS) a élaboré un cadre politique qui intègre explicitement l'amélioration de la fertilité des sols dans une approche stratifiée prenant en compte les aspects agroécologiques et socio-économiques. Dans ce contexte, le consortium composé du Centre international de développement des engrais (IFDC), de l'Organisation néerlandaise de développement (SNV) et de l'Université de Wageningen (WUR) a obtenu un financement de la Direction générale néerlandaise de la coopération internationale (DGIS) pour le programme « Soil Values », qui sera mis en œuvre sur une période de dix (10) ans, de 2024 à 2033. Ce programme vise à gérer durablement la fertilité et la santé des sols afin d'améliorer la production agricole de manière écologiquement durable et de renforcer la résilience des petits exploitants agricoles du Sahel, notamment les femmes, les hommes, les jeunes et les autres groupes vulnérables, face au changement climatique et aux chocs qui y sont associés.

Le programme Soil Values se concentre sur trois axes de changement, chacun représentant un domaine d’action différent (1) l’agroécologie, (2) le développement de marchés inclusifs (marchés et finance) et (3) la mise en place d’un environnement favorable (institutions et stratégies).

Le programme Soil Values  en plus des trois membres du consortium travaille en collaboration avec cinq institutions techniques partenaires : l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), le Centre de recherche forestière internationale et d'agroforesterie mondiale (CIFOR-ICRAF), le Centre international de référence et d'information sur les sols (ISRIC) et l'Institut international de gestion de l'eau (IMWI), tous leaders reconnus dans leurs domaines respectifs et qui soutiendront les axes d'intervention du programme. Ces axes d'intervention sont :

* Regroupement d'interventions agro-techniques et socio-économiques dans des packages technologiques adaptés aux conditions agricoles pour une gestion durable de la fertilité et de la santé des sols ;
* Intégrer les approches communautaires et la gestion des bassins versants par le biais d’une planification participative pour une utilisation efficace des sols, de l’eau et de la biodiversité ;
* Courtage d’instruments financiers pour explorer et stimuler les opportunités de financement par et pour les agriculteurs, les agro-éleveurs et autres pour une gestion durable de la fertilité et de la santé des sols ;
* Se réunir pour élaborer collectivement des politiques favorables aux parties prenantes afin d’intégrer efficacement les pratiques de gestion durable de la fertilité des sols ;
* Cadrage des innovations et apprentissages à travers le programme.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Soil Values », la SNV est responsable du domaine d'intervention 2 : « Intégration des approches communautaires et paysagères dans la gestion de la fertilité des sols ». Cette intervention vise à harmoniser les pratiques d'aménagement communautaire du territoire avec les approches de gestion intégrée des bassins versants. Elle s'attache à combiner les connaissances agroécologiques et hydrologiques locales avec des apports naturels et des solutions externes complémentaires pour améliorer la fertilité des sols et préserver les ressources en eau. C’est dans ce cadre que la SNV souhaite s’attacher les services d’un consultant dans ce domaine précis.

**II. Objectifs spécifiques**

L'objectif de la mission est de :

* Identifier les défis locaux en matière de fertilité des sols et co-développer des solutions ;
* Accompagner les communautés à mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des terres ;
* Assurer la participation significative des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables ;
* Renforcer l'appropriation locale et la durabilité des interventions du projet.

**III. Étendue des travaux**

Le/la consultant.e sera responsable des tâches clés suivantes :

*A. Engagement et planification communautaire*

* Mobiliser et organiser les acteurs/trices locaux/les : adhésion de la communauté, instaurer la confiance et former ou renforcer les groupes d’agriculteurs/trices, les comités villageois et les plateformes multipartites pour s’engager dans la gestion de la fertilité des sols ;
* Évaluations participatives : aider à la réalisation d'évaluations rurales participatives (ERP), de groupes de discussion et d'exercices de cartographie pour documenter les défis locaux en matière de fertilité des sols, les connaissances endogènes et les priorités communautaires ;
* Élaborer des plans de gestion du paysage inclusifs avec des priorités clairement définies et des engagements de la communauté pour résoudre les problèmes de fertilité des sols ;
* Faciliter la prise de décision ascendante : développer une méthodologie pour guider les communautés dans l’établissement de leurs propres priorités en matière d’interventions sur la fertilité des sols, en garantissant l’inclusion des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables ;
* Coordonner les campagnes de sensibilisation : Concevoir et mettre en œuvre des activités de sensibilisation locales sur les pratiques et les avantages en matière de santé des sols ;
* Mettre en relation les communautés et les prestataires de services : établir des liens avec les agents de vulgarisation, les fournisseurs d’intrants, les institutions de microfinance et les autorités locales pour soutenir la mise en œuvre des interventions convenues.

*B. Renforcement des capacités et partage des connaissances*

* Organiser et faciliter la formation communautaire sur la gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS) et les pratiques d’utilisation durable des terres ;
* Soutenir la mise en place de plateformes d’apprentissage communautaires (écoles pratiques d’agriculture, sites de démonstration, vulgarisation dirigée par des femmes et des jeunes) ;
* Encadrer les facilitateurs communautaires de base (FCB) et guider les agriculteurs/trices pour soutenir la diffusion des connaissances.

*C. Inclusion, rétroaction et suivi*

* Appliquer l’approche sur l’Egalité Genre et Inclusion Sociale (GESI) de SNV pour garantir une participation inclusive ;
* Mettre en place des mécanismes de rétroaction au niveau communautaire pour une gestion adaptative ;
* Concevoir et utiliser des outils de suivi et d’évaluation participatifs pour suivre l’adoption et le changement de comportement au niveau communautaire ;

*D. Rapports et documentation*

* Soumettre des rapports périodiques des activités terrain, des résumés de formation et des mises à jour de progrès.
* Contribuer à des produits de connaissance tels que des notes d’engagement communautaire, des plans de développement durable et des stratégies de sortie.
* Évaluer les mécanismes formels et informels de résolution des conflits existants, y compris leurs forces et leurs faiblesses, en mettant l’accent sur les conflits fonciers et ceux liés à l’égalité de genre et inclusion sociale, et évaluer leur efficacité.
* Identifier les lacunes et les opportunités pour renforcer les systèmes de gouvernance locale dans la prévention des conflits liés aux ressources naturelles.
* Proposer des interventions agricoles sensibles aux conflits qui traitent des conflits fonciers et favorisent un accès équitable aux ressources et soutiennent les réformes politiques et institutionnelles.

**IV. Livrables attendus**

| **SN** | **Livrables** | **Activités/résultats clés** | **Chronologie** |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | Plans d’action communautaires inclusifs : plans élaborés localement qui décrivent les priorités, les actions, les échéanciers et les responsabilités de la communauté, garantissant une participation inclusive et un alignement avec les objectifs du programme. | * Faciliter la cartographie communautaire et l'identification des parties prenantes ;
* Organiser des séances de planification inclusives (avec les jeunes, les femmes, les chefs traditionnels, etc.) ;
* Mettre en place et documenter des groupes d'apprentissage (parcelles de démonstration, écoles pratiques d'agriculture, etc.) ;
* Élaborer des plans d’action en fonction des priorités de la communauté et de l’objectif du projet ;
* Valider les plans avec la communauté et les autorités locales compétentes ;
* Des plans signés et validés avec des rôles et des échéanciers clairs.
 | Octobre - Novembre 2025 |
| 2 | Rapports d’évaluation participative : rapports détaillés présentant les résultats des évaluations communautaires, y compris les besoins, les risques, la dynamique sociale et les recommandations pour la conception des programmes. | * Former les équipes de terrain aux outils participatifs ;
* Organiser des groupes de discussion, des visites à domicile et des entretiens avec des informateurs clés ;
* Analyser les données sur les besoins, les risques, les moyens de subsistance, les conflits et la dynamique de genre, etc ;
* Rédiger et valider les rapports d'évaluation ;
* Principales conclusions et recommandations pour l'adaptation du programme ;
 | Novembre-Décembre 2025 |
| 3 | Registres d'engagement des parties prenantes : Registres de toutes les interactions avec les parties prenantes de la communauté, documentant qui a été impliqué, les principaux problèmes discutés, les décisions prises et les prochaines étapes. | * Développer des modèles/stratégies d'engagement des parties prenantes ;
* Enregistrer toutes les interactions (réunions, appels, forums) ;
* Examen périodique et mise à jour des journaux ;
* Analyser les tendances en matière de rétroaction et de participation
 | Décembre 2025 |
| 4 | Matériel de sensibilisation et rapports d’activités : matériel et rapports culturellement appropriés documentant les efforts de sensibilisation, les publics cibles, les messages clés, la participation et les résultats observés. | * Élaborer un calendrier de sensibilisation, sélectionner les lieux (marchés, écoles, mairies), mobiliser les dirigeants locaux et organiser la logistique ;
* En collaboration avec l'équipe et les partenaires, animer des séances de sensibilisation en utilisant des approches interactives (théâtre, dialogues communautaires, récits, émissions radiophoniques). Assurer une participation inclusive ;
* Analyser les retours et les tendances de participation. Adapter les supports ou les stratégies de diffusion en fonction des apprentissages. Partager les rapports avec l'équipe pour réflexion ;
* Documentez des études de cas ou des histoires de réussite mettant en valeur un changement d’attitude, une évolution positive des normes sociales et des innovations locales.
 | Décembre 2025 |

**V- Qualifications requises**

* Bac+4 en développement communautaire, développement rural (agronomie, sociologie, environnement, vulgarisation agricole ou d’autres domaines connexes ;
* Au moins 10 ans d’expérience terrain dans les modèles de prestation de services, d’engagement communautaire rural, la gestion des paysages et des bassins versants, la gestion de la fertilité des sols, ainsi que l’engagement du secteur privé.
* Expertise avérée dans les outils participatifs (PRA, FFS, facilitation de parcelles de démonstration) et connaissance des systèmes locaux d'utilisation des terres et de fertilité des sols.
* Solide compréhension des agroécologies soudano-sahéliennes et des réalités des petits exploitants.

# Expérience avec les programmes SNV ou des projets de développement similaires.

* Expertise démontrée de travail au Sahel avec une bonne connaissance des site d’intervention de Soil Values ;
* Excellentes compétences en recherche, en analyse et en rédaction de rapports ;
* Expérience de travail avec diverses parties prenantes, notamment des agences gouvernementales, des ONGs, les communautés et le secteur privé intervenant dans les domaines du programme ;
* Une connaissance des principes d'égalité du genre et d'inclusion sociale (GESI) et de gouvernance serait un atout ;
* Parler couramment l'anglais, le français et les langues locales majeures les zones d’interventions.

**VI. Rémunération**

Le consultant sera rémunéré sur la base d'honoraires journaliers, convenu dans le contrat, sur la base des livrables et des feuilles de temps approuvées. Les frais de déplacement sur le terrain, d'hébergement et de logistique de formation seront pris en charge ou remboursés selon les conditions de SNV.

**VII - Processus de candidature**

Les candidat.e.s intéressé.e.s et qualifié.e.s doivent soumettre les éléments suivants :

* Un CV mis à jour mettant en évidence l’expérience pertinente**;**
* Une lettre de motivation d'une page expliquant la motivation et l'adéquation**;**
* Une proposition financière indiquant le **coût** journalier (en **FCFA**) toutes taxes comprises **(TTC)**.

**IV : Dépôt de la candidature**

Les candidatures doivent être envoyées Sur Smartrecruiter avec pour objet « Spécialiste du développement communautaire participatif – Fertilité des sols ».

Pour toute information, veuillez envoyer un e-mail à rkeita@snv.org